

É C O L E D E  
D A N S E  
C O N T E M P O R A I N E  
D E M O N T R É A L

## APPEL À PROJETS

### **BOOMERANG**

*Danses partagées*

**Boomerang** est une plateforme de diffusion développée par l'École de danse contemporaine de Montréal (EDCM) offrant la possibilité à ses diplômé.es de présenter le fruit de leur création. Sous forme d'un programme triple, cet événement informel et accessible met en avant des extraits de pièces chorégraphiques en processus de création.

Cette année à nouveau, chaque chorégraphe sera amené.e à collaborer avec un.e vidéaste afin de réaliser une courte vidéo. Le travail des créateur.trice.s sera présenté en ligne le 29 avril 2022. Cette expérience a pour objectif de favoriser l'émergence d'une signature chorégraphique personnelle et offre la possibilité aux trois artistes sélectionné.e.s de toucher au développement d'outils numériques artistiques.

Ce projet est coordonné par un comité de diplômé.es de l'EDCM.

#### **Mandat**

Dans ce format en ligne, **Boomerang** continue de soutenir la création en agissant comme tremplin professionnel et champ d'essai pour les gradué.es de l'École de danse contemporaine de Montréal. Il encourage la créativité, le talent et le savoir-faire des artistes en danse contemporaine et offre un suivi auprès des chorégraphes afin de les soutenir dans leur démarche.

**Date limite de dépôt de projet** : Lundi 1er novembre 2021

**Courriel de réponse aux candidat.es** : Vendredi 19 novembre 2021

**Réunion virtuelle avec les chorégraphes sélectionné.e.s** : Semaine du 29 novembre 2021

**Mise en ligne des vidéos** : Vendredi 29 avril 2022

## **Critères d'éligibilité**

- Le projet doit répondre au mandat de Boomerang.
- Le projet doit être mené par un.e diplômé.e de l'EDCM.
- Les participant.es du projet doivent être majoritairement des diplômé.es de l'EDCM.
- Les nouveaux projets ou les projets en cours de création sont acceptés. Les chorégraphes s'engagent à effectuer un travail de recherche et de création en studio, préalablement à sa captation vidéo.
- Les vidéos déjà réalisées ne sont pas acceptées à moins qu'elles aient pour objectif d'être retravaillées.
- Le projet doit présenter un intérêt pour un processus artistique alliant danse et vidéo.
- Selon la situation sanitaire à l'hiver 2022, les propositions devront prendre en considération les mesures émises par la Santé publique, notamment la distanciation sociale.

## **Mode de sélection**

La sélection se fera en deux volets : 2 projets seront tirés au sort et 1 projet «coup de cœur» sera sélectionné par les membres du comité en charge de Boomerang.

Tous les projets répondant aux critères d'éligibilité du présent appel à projets seront soumis au tirage au sort. Le projet «coup de cœur» sera sélectionné parmi les projets qui n'auront pas été tiré au sort, selon les critères suivants: la compatibilité entre le mandat de Boomerang et le type de projet soumis; le potentiel du projet à avoir un impact significatif sur le cheminement de l'artiste et de son oeuvre ainsi que la poursuite possible du projet suite à Boomerang. Par souci d'équité, le nom du.des candidat.e.s sélectionné.e.s par le volet «coup de cœur» ne sera jamais dévoilé, pas même aux candidats eux-mêmes.

Une réponse positive ou négative sera envoyée à tous les candidat.es.

## **Règles et conditions**

- La capsule vidéo finale doit être d'une durée de 3 à 12 minutes.
- Le candidat s'engage à respecter l'échéancier et à s'investir dans toutes les étapes de production : recherche/création, production, promotion, etc.
- Le candidat s'engage à respecter les droits d'auteurs, notamment de la musique utilisée dans la vidéo.
- Le candidat s'engage à respecter les normes sanitaires gouvernementales en vigueur.
- Le projet ne doit pas contenir de nudité, de propos ou images offensants et/ou diffamatoires.
- Le chorégraphe ne peut pas être membre du comité organisateur Boomerang

## **Comité en charge du projet**

Coordination : Alexandra Caron

Service de mentorat : Matéo Chauchat

Équipe technique : Philippe Dépelteau

Équipe des communications : Julianne Decerf et Anny Gauthier

Représentant.es de l'EDCM : Amélia Desjacques +

coordinateur.trice des services à la communauté

## **Ressources disponibles aux projets sélectionnés**

- Heures en studio : résidence à l'EDCM
- Accès à certaines ressources matériels de l'EDCM : caméra, éclairages, etc
- Promotion de l'événement
- Partage de ressources humaines : service de mentorat, mise en relation avec un.e vidéaste.

